

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville tenue le 12 avril 2021, à 17h30, par vidéoconférence, suivant les directives établies par les décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la COVID-19

Sont présents :

Monsieur le conseiller Philippe Mercier (Quartier 1, Ruitier)
Madame la conseillère Lucille Robert (Quartier 2, Sweetsburg)
Madame la conseillère Marie-France Beaudry (Quartier 3, Vilas)
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier (Quartier 4, Bruck)
Monsieur le conseiller Yvon Pepin (Quartier 5, Davignon)
Monsieur le conseiller Daniel Marcotte (Quartier 6, Fordyce)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général, Mme Julie Lamarche, OMA, greffière et Mme Josée Tassé, CPA, CGA, OMA, trésorière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

167-04-2021

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

Que la séance soit déclarée ouverte à 17h30.

Adoptée à l'unanimité.

168-04-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lucille Robert

Appuyé de Yvon Pepin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Direction générale**
 - 6.2 Finances et trésorerie**
 - 6.3 Greffe et affaires juridiques**

7. RÉGLEMENTATION

- 7.1 Retrait du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2019-096 relatif à un projet de développement résidentiel au centre-ville (secteur du centre commercial, lots 3 355 675 et 3 738 571)
8. **AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**
9. **INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS**
10. **LOISIRS ET CULTURE**
11. **SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES**
12. **RESSOURCES HUMAINES**
13. **AFFAIRES NOUVELLES**
14. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
15. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le *Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal*

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffe et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

N.M.

Monsieur le conseiller Philippe Mercier se retire des délibérations déclarant son intérêt à 17h37

169-04-2021

Retrait du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2019-096 relatif à un projet de développement résidentiel au centre-ville (secteur du centre commercial, lots 3 355 675 et 3 738 571)

Considérant que le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2019-096 relatif à un projet de développement résidentiel au centre-ville (secteur du centre commercial, lots 3 355 675 et 3 738 571) a été adopté par le conseil le 3 mars 2020 par la résolution numéro 118-03-2020;

Considérant que lors de la tenue du registre qui s'est déroulé par correspondance suivant les décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la COVID-19, le nombre de signature requis pour exiger la tenue d'un scrutin référendaire a été atteint;

Considérant l'importance que le conseil municipal accorde à la démocratie, à ses enjeux et à ses citoyens;

Considérant que le projet actuel divise les citoyens du secteur ciblé et des zones contiguës;

Considérant que le conseil municipal ne souhaite pas créer un stress supplémentaire en cette période pandémique; à l'aube d'une troisième vague;

Considérant la volonté du conseil municipal de poursuivre la réflexion stratégique sur l'enjeu de la dynamisation du centre-ville;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

De retirer le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2019-096 relatif à un projet de développement résidentiel au centre-ville (secteur du centre commercial, lots 3 355 675 et 3 738 571).

Adoptée à l'unanimité

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, la séance est tenue à huis clos, mais diffusée en direct via la plateforme Facebook. Les citoyens sont donc invités à poser leurs questions par l'entremise des réseaux sociaux, pendant la diffusion de la séance, les réponses seront transmises dans les 24 heures suivant la tenue de la séance.

170-04-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

Que la séance soit levée à 17h39.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.